



Centre de recherche en ergothérapie

Une mobilité accessible à toutes grâce aux services de transport complémentaires?

Les services de transport complémentaires aux transports publics sont importants pour les personnes à mobilité réduite. Néanmoins, l'offre est souvent limitée et coûteuse pour les personnes concernées.

Ce projet recense les expériences des personnes à mobilité réduite en Suisse afin de servir de support pour améliorer les offres complémentaires aux transports publics.

Situation initiale

Environ 60 000 personnes en Suisse ne peuvent pas utiliser les transports publics (TP) ou ne peuvent les utiliser que de manière limitée, par exemple parce qu'elles ont des difficultés motrices ou visuelles. Pour participer malgré tout à la vie en société, les personnes concernées sont tributaires des services de transport complémentaires aux transports publics. Différentes assurances, comme les caisses d'assurance maladie, l'assurance invalidité (AI) et l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), couvrent partiellement les frais de transport. De même, des fondations cofinancent des services de transport pour le compte de certains cantons. Cependant, les responsabilités de ces organismes payeurs manquent souvent de clarté et les prestations affectées sont limitées, par exemple à un certain nombre de trajets par mois.

On en sait encore peu sur la manière dont les personnes concernées vivent ces restrictions et dans quelle mesure elles affectent leurs activités professionnelles ou sociales. Le point de vue des

personnes concernées est néanmoins important, notamment parce que la Suisse est tenue, dans le cadre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), de faciliter la mobilité individuelle des personnes handicapées.

Objectif

L'objectif de ce projet de recherche est

- de recueillir le point de vue des personnes à mobilité réduite concernant leurs besoins et leur utilisation des services de transport complémentaires aux services publics
- ainsi que l'impact des transports sur leur vie quotidienne.

Les résultats doivent aider à améliorer les offres pour les personnes à mobilité réduite et à faciliter leur participation.

Méthode et procédure

L'équipe de projet recueille le point de vue des personnes à mobilité réduite à partir de différentes perspectives et en utilisant plusieurs méthodes.

Dans un premier temps, les expériences des personnes concernées ont été recueillies de manière qualitative dans le cadre de discussions de groupe. Les conclusions servent de base à une enquête quantitative à grande échelle en Suisse alémanique, romande et italienne. Parallèlement, l'équipe de recherche établit une vue d'ensemble des bases légales relatives à la mobilité complémentaire aux transports publics en Suisse. En s'appuyant sur cette vue d'ensemble et sur les résultats de l'enquête qualitative et quantitative, les chercheurs formulent des recommandations en impliquant les parties prenantes concernées.

État d'avancement du projet

Au cours de l'été 2021, 31 personnes ont participé à cinq discussions de groupe. Les résultats ont montré d'une part que les participants utilisent les services de transport pour personnes handicapées à des fins diverses. Par exemple, pour les visites chez un médecin ou un thérapeute, pour faire les courses, pratiquer des activités de loisirs ou travailler. De même, les participants font appel à ces services de transport à des fréquences qui varient. Alors que certains participants peuvent recourir à des services de transport alternatifs, par exemple en voyageant avec leurs proches, pour d'autres, les services de transport complémentaires aux transports publics constituent le seul moyen de se déplacer. Par conséquent, les prix élevés, le manque de disponibilité et le manque de coordination intercantonale des services de transport ont un impact négatif sur la vie quotidienne de ces personnes. Néanmoins, tous les participants aux groupes de discussion apprécient le service de transport pour personnes handicapées. Ils ont notamment loué le suivi individuel des conducteurs et conductrices ainsi que la fiabilité du service proposé.

Sur la base de ces conclusions, l'équipe de recherche a mis en place une enquête à l'échelle nationale. Pendant trois mois (de juin à août 2022), 536 personnes ont participé à l'enquête. L'enquête est actuellement en cours d'évaluation.

Direction du projet

Prof. Dr. Brigitte Gantschnig

Durée du projet

Février 2021 - Juni 2023

Équipe de projet

- Prof. Dr. phil. Brigitte Gantschnig, ZHAW
- Prof. Dr. Armin Gemperli, Université de Lucerne
- Dr. Ronald Liechti, BTB
- Dr. Martina Filippo, ZHAW
- Selina Egger, MSc, ZHAW
- Thomas Ballmer, MSc, ZHAW

Partenaires

Fondation transports-handicap du canton de Berne (BTB)
ZHAW School of Management and Law
AGILE.CH
Pro Infirmis
Université de Lucerne

Financement

Le projet est financé par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), la Fondation transports-handicap du canton de Berne (BTB) et Pro Infirmis.

Statut du projet

Mise en œuvre

Contact

ZHAW Département Santé
Institut d'ergothérapie
Recherche et développement
Prof. Dr. Brigitte Gantschnig
Katharina-Sulzer-Platz 9
Postfach
CH-8401 Winterthur

brigitte.gantschnig@zhaw.ch

www.zhaw.ch/gesundheit